



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée,
accessible à tous.

Votre communauté de communes se mobilise
pour votre santé et votre pouvoir d'achat.

Réunions publiques à 18h30

Lundi 19 juin Montrem,
salle Jean Ferrat

Mardi 20 juin Saint-Léon,
salle des associations

Judi 22 juin Neuvic,
centre multimédia

Mardi 27 juin Chantérac,
salle des fêtes

Lundi 3 juillet Saint-Astier,
salle des fêtes



Centre Intercommunal d'Action Sociale

Isle Vern Salembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Informations sur les permanences ou prise de rendez-vous

► 05 53 90 64 68

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18H

► 05 64 10 00 48 à partir du 1^{er} juillet 2017



ACTIONM

Association loi 1901



Ma Commune Ma Santé

**La solution santé mutualisée,
accessible à tous.**

Ma Commune Ma Santé est un service porté par l'association d'assurés ACTIOM (20000 adhérents) en partenariat avec notre Centre Intercommunal d'Action Sociale. L'association ACTIOM est présente dans 1800 communes en France, dont plus de 350 en Dordogne.

Elle a pour vocation à proposer un accompagnement complet pour une meilleure couverture **SANTÉ** moins **CHÈRE** et plus **PROTECTRICE** :



Une offre :

Complémentaire santé de groupe négociée et défendue par l'association ACTIOM dans l'intérêt de ses adhérents grâce aux principes de **Mutualisation** et de **Solidarité**.



Une tarification :

Simple, générant **une réelle économie** sur vos cotisations (jusqu'à 50€ par mois et par personne à prestations équivalentes).



Le libre choix :

4 contrats exclusifs adaptés à **tous vos besoins**, négociés en toute **indépendance dans l'intérêt de ses adhérents**.



4 partenaires assureurs :

12 niveaux de garanties.



Un service :

Ouvert à tous **sans sélection médicale, sans délai de carence, sans limite d'âge**, compatible fiscalité loi Madelin.



Aides ACS :

Service spécifique pour bénéficier d'un chèque santé jusqu'à 550€ (sous conditions de ressources).

COMPAREZ très simplement grâce à notre tarificateur sur **www.macommunemasante.org** ou **sur rendez-vous**.

**Informations sur les permanences
ou prise de rendez-vous**

► **05 53 90 64 68**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18H

► **05 64 10 00 48** à partir du 1er juillet 2017

